



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

## **PAR COURRIEL**

Département fédéral de l'environnement, des transports,  
de l'énergie et de la communication DETEC  
Madame Simonetta Sommaruga  
Conseillère fédérale  
Palais fédéral Nord  
3003 Berne

*Courriel* : [finanzierung@bav.admin.ch](mailto:finanzierung@bav.admin.ch)

*Fribourg, le 6 septembre 2021*

## **Deuxième paquet de mesures de soutien pour les transports publics durant la crise du COVID-19 : procédure de consultation**

Madame la Conseillère fédérale,

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a mis en consultation un deuxième paquet de mesures de soutien pour les transports publics durant la crise du COVID-19. Il concerne le trafic régional de voyageurs (TRV), le trafic local, le trafic touristique et le transport de marchandises.

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg :

- > salue et soutient fermement la décision d'étendre l'aide financière de la Confédération au trafic régional des voyageurs jusqu'à fin 2021, mais estime que cela doit également s'appliquer au trafic local et au trafic touristique ;
- > trouve judicieux et plus simple de baser le soutien au TRV pour 2021 sur les comptes de résultats par lignes ;
- > appuie l'extension de l'interdiction de verser des dividendes à l'année 2022 à l'article 9a de la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le transport de marchandises qui fait suite au renouvellement du soutien fédéral à ce secteur pour 2021 ;
- > trouve adéquate la décision de charger un groupe de travail interdépartemental d'examiner s'il y a lieu de prendre des mesures spéciales pour assurer le financement durable de l'entreprise CFF.

Par ailleurs, nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour exprimer notre incompréhension face au refus de l'Office fédéral des transports (OFT) d'octroyer un soutien financier à la Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM).

Nous vous remercions de nous avoir consulté et vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

Jean-François Steiert, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

*L'original de ce document est établi en version électronique*